

Le topo-guide est constitué de pages de 21 cm de large sur 25 cm de haut assemblées par leur marge haute, comme les pages de certains calendriers

Nombre de pages: 100km = 16 pages; 150 km = 24 pages et 200 km = 32 pages. Chaque page décrit donc, en moyenne, de 6 à 7 km

La marge haute de chaque paque indique: le nom de l'opération, la localisation kilométrique/géographique de la page et son numéro

la page est divisée en 2 parties. En haut: la carte et en bas: le topo-guide proprement dit

LA CARTE: mode d'emploi

Le **fond de carte** est celui de l'IGN à l'échelle 1/25000 sauf pour quelques traversées de bourg (plan plus précis)

Le **tracé du circuit** est en pointillé bleu transparent: ainsi vous pouvez deviner, par transparence, la nature (route, chemin ou sentier) des voies empruntées

Pour évaluer les distances

- 1-vous disposez d'une échelle pour cette carte (elle n'est pas nécessairement au 1/25000 en raison du zoom éventuel)
- 2-un quadrillage formé de traits fins pointillés rouges délimite des carrés de 1 km de côté
- 3-les pointillés bleus du tracé font environ 150 m. Il faut donc environ 6,7 pointillés pour faire 1 km

Exemple : du point B au point C, je compte environ 8 pointillés donc 1,2 km (8 x 150 m)

Pour se repérer

vous disposez de toutes les indications de la carte IGN: agglomérations, hameaux mais aussi lieux-dits, routes, chemins, cours d'eaux, étangs...

Les familiers de la carte IGN sauront aussi prévoir l'environnement: ici une forêt, une vigne, un pylone, un moulin, un hangar...

Enfin les routes départementales sont désignées par leur numéros

Le topo qui accompagne la carte fait référence à tous ces détails pour vous permettre de vous situer sur la carte

Les "Points Jaunes" ou "Points Verts" Z A B C

que vous voyez sur la carte, vous les voyez aussi dans le topo; le lien entre topo et carte est ainsi facilité

Les "Point de contrôle" 5

Ils sont indiqués en rouge (pâle) avec leur numéro. Vous devez y procéder aux formalités de contrôle comme indiqué dans le topo et le règlement.

L'orientation de la carte, le sens de parcours

Pour mieux utiliser la demi-page réservée à la carte, celle-ci subit parfois une rotation d'un quart de tour dans un sens ou dans l'autre

Pour voir rapidement votre sens de parcours, sachez que vous passez aux points jaunes dans l'ordre alphabétique. Ici: T, U puis V ...

Lorsque les lettres utilisées s'approchent de la fin de l'alphabet, on recommence à A. Exemple: Z puis A, B, C

Les "ressources" 1 4

Magasins, restaurants, point d'eau, abris, toilettes... sont aussi indiqués sur la carte par un numéro sur fond rose-orangé

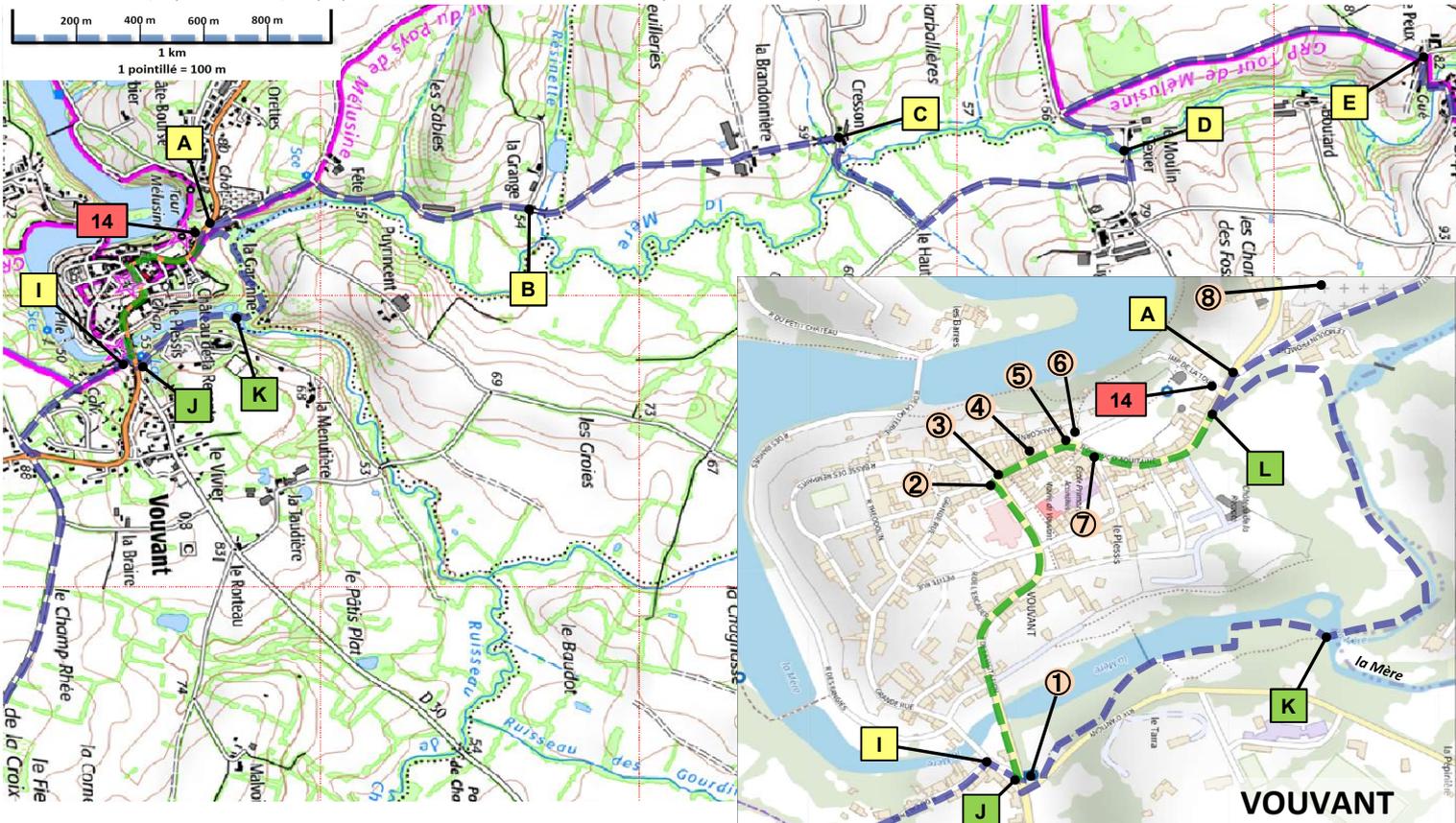
Ce numéro renvoie à un document "Ressources" où chaque ressource est détaillée: type, disponibilités, horaires, n° de téléphone...

Les "passages neutralisés" Z A

Le règlement impose à chacun de parcourir "l'intégralité du circuit". Cependant certains passages sont "neutralisés"; le marcheur est autorisé à s'écarter du circuit soit pour profiter d'une "ressource" (épicerie, boulangerie, point d'eau, abri...), soit pour éviter une difficulté (zone humide le plus souvent)

Le début et la fin d'un passage neutralisé sont marqués par des points verts.

Une variante (en pointillés verts) est proposée sur la carte. Mais cette variante n'est pas décrite dans le topo



LE TOPO: mode d'emploi

Le topo comporte 2 types de lignes: les lignes de guidage sur fond blanc et les lignes d'infos sur fond coloré

Les lignes de guidage

Elles sont formées de 6 colonnes

colonne 1: repère(s)

les points jaunes et les points verts permettent de faire le lien avec la carte; la distance indiquée est la distance totale parcourue depuis le départ
2 points verts consécutifs indiquent le début et la fin d'un "passage neutralisé". Entre deux points verts, la colonne passe au vert

colonne 2: description du point où tu es

cette description fait appel à toutes sortes de détail:

forme du carrefour (en bleu), nature des voies traversées (en italique)

présence d'un panneau directionnel (avec éventuellement le n° de la voie), d'un panneau de lieu-dit, d'un panneau du code de la route...

... nom de rue, numéro de maison, passage-piétons, borne d'incendie, statue, calvaire...

CHEFFOIS signifie: vous devez voir **SUR LE TERRAIN** le panneau d'entrée dans CHEFFOIS

La Gachère signifie: il n'y a pas de panneau d'entrée visible sur le terrain mais le lieu-dit est indiqué **SUR LA CARTE**

de même **D 949b** **163** fait référence à des indications (route n° D 949b, point d'altitude 163 m) visibles uniquement sur la carte

ATTENTION: l'indication: **La Sablière** jusqu'elle est en **colonne 2**

ne signifie pas "tourne à gauche vers La Sablière" mais signifie: dans ce carrefour, **tu dois voir, sur le terrain**, la pancarte

La Sablière

colonne 3: direction que tu dois prendre

si cette flèche est sur fond mauve, c'est que tu dois être particulièrement attentif au changement de direction. Exemple: *ligne 23*

colonne 4: balisage à suivre (lorsqu'il y a un balisage de GR, GRP, PR, sentier local, circuit vélo...)

les portions balisées sont indiquées seulement si elles sont assez longues. Les petites portions de sentier balisé ne sont pas indiquées

ATTENTION un balisage peut être vieillissant, peu visible surtout la nuit, incomplet

ne suivez pas "bêtement" un balisage: seules les indications du topo-guide sont à suivre

colonne 5: description détaillée de la direction que tu dois prendre

cette description utilise les mêmes symboles et les mêmes conventions qu'en colonne 2

colonne 6: distance en mètres jusqu'au prochain carrefour (celui décrit dans la ligne d'en dessous). Prenez le temps de lire cette indication

si vous y lisez "40": soyez très attentif car dans 40 m, il y a un autre carrefour et donc peut-être un changement de direction

si vous y lisez "1300": vous pouvez relâcher la pression; vous avez 1300 m et donc plusieurs minutes avant le prochain carrefour

ATTENTION !!! Si vous lisez par exemple:

cimetière	➔	tourne dans la rue à droite. Au bout de 100 m, tu passes sur un petit pont	350
mairie	➔	tourne maintenant à gauche en direction de ...	

il ne faut pas en déduire que la mairie est 350 m après le petit pont, mais qu'elle est 350 m après le cimetière.

	col 1	colonne 2	3	4	colonne 5	6
1	I	148,5 en bas T rue	➔		tourne à droite, à l'opposé de de	30
2	J	148,6 STOP			détour autorisé par le centre-bourg de Vouvant	70
3					hors-circuit en centre-bourg 2 Pharmacie 3 Restaurant 4 Supérette 5 Snack Bar 6 WC+Eau 7 Boulangerie	
4		STOP +	➔		prends, presqu'en face, la route de ANTIGNY	70
5					abri possible sous le lavoir à gauche. Descendre les escaliers	
6		aussitôt sentier à gauche	➔		prends le sentier à gauche vers "Bac à chaîne Les Îles". Suis le sentier	80
7		+ sentiers	➔		prends le sentier légèrement à gauche; il rejoint le bord de la rivière que tu suis jusqu'au bac à chaîne	270
8	K	149,0 bac à chaîne			traverse la rivière. Désolé, il n'y a pas de mode d'emploi	30
9						
10		après le bac			pars à droite pour longer la rivière. Le sentier te ramène vers Vouvant	380
11		barrière T petite route	➔		prends la petite rue vers la gauche pour monter vers le bourg	100
12	L	149,5 + rue	➔		tourne à droite dans une grande rue; fais 20 m e ATTENTION	30
13	14	149,5 Atelier d'Hélène à ta gauche,			ven 09:25 / sam 18:31 CONTRÔLE n° 14 / dans la Atelier d'Hélène à 10m dans la rue à gauche	
14		Atelier d'Hélène	➔		après le contrôle, reprends la rue principale et avance encore de 20 m	20
15	A	149,6 + route de La Grange	➔		après , oblique à droite sur la route de La Grange	40
16		aussitôt +	➔		monte tout droit	60
17					cimetière à gauche entre dans le cimetière, monte jusqu'à la croix. Le robine 8 est derrière	270
18	B	150,7 route + La Grange	➔		suis la courbe de la route principale vers la droite	770
19		chemin + La Brandonnière	➔		tout droit	740
20	C	151,7 Cresson T route	➔		prends vers la droite. On passe un gué bétonné	440
21		T route	➔		à gauche, toujours sur route	730
22		fin rue des Prés T route	➔		descends la petite route vers la gauche	130
23	D	153,0 aussitôt après le pont	➔		ATTENTION quitte la route pour prendre à gauche un sentier étroit qui longe la rivière	120
24		T chemin	➔		on retrouve un chemin fermé, à droite, par une barrière. Prends le chemin vers la gauche	80
25		+ chemin	➔		prends à droite un chemin avec 2 bandes bitumées (balisage)	1280
26	E	154,5 Le Peux carrefour	➔		prends la petite rue à droite (pancarte en bo Grotte de La Salette)	80

Les lignes d'information

Les lignes sur fond coloré ne sont pas faites pour vous guider mais pour vous informer

Les points de contrôle sur fond rouge pâle

3	28,2	La Bénétière	jeu 13:11 / jeu 19:24	CONTRÔLE n° 3 / dans la	Valérie GIRAUDEAU	située à 20 m à gauche derrière	La Bénétière
---	------	--------------	-----------------------	-------------------------	-------------------	---------------------------------	--------------

on y lit: n° du contrôle, distance parcourue, localisation, horaires de passage conseillés, consignes pour le contrôle
pour la plupart des contrôles, vous aurez à déposer une "carte de passage" dans une boîte à lettres (ici: celle de V. GIRAUDEAU)
pour quelques contrôles, les consignes sont différentes et indiquées dans le topo

Les lignes de "ressources", sur fond vert clair

elles vous donnent des informations sur les magasins, les restaurants, les points d'eau, les abris, les toilettes...

Y	99,7	en face un poteau électrique	←	monte à gauche un passage herbeux entre 2 murs de pierres sèches	40
	99,8	n°14	→	prends à droite une petite rue en mauvais état	100
	99,9	impasse du Jeu de Rampeau	①	à 20 m à droite, au n°2 de la rue du Paradis, halte Randonneurs: emplacement pour tente	
	99,9	rue du Jeu de Rampeau	+	tourne à gauche et monte au-delà des containers	30
S	99,9	après les 2 containers	②	point Accueil Camping Car avec eau, WC et douches en libre-service	
	99,9	point Accueil Camping-Cars		longe le hangar-parking en direction du restaurant Le Paradis	50
	100,0	restaurant Le Paradis		ouvert de 10h30 à 21h. Service de	
	100,0	restaurant Le Paradis	↑	prends un peu plus bas, la Grand-Rue (). Bientôt on passe devant la mairie	240
	100,2	petite place avec arbre	④	par la rue à gauche, boulangerie à 70m (6h-19h), près du magasin Silhouette. Pas de sandwich	
	100,2		↑	continue en face dans la Grand-Rue	70
S	100,3	⑦ Caisse d'Épargne ()	↑	tout droit	50
	100,3	fin de rue. Maison n°21		sur la place légèrement à gauche 80 m: ⑦ Banques + ⑥ Hotel Restaurant "Le Bœuf Couronné" (9h30-20h30)	
	100,3	fin de rue. Maison n°21	↗	descends à droite la rue St Antoine jusqu'à la D 745	120
A	100,4	STOP + rue	↑	prend à gauche la D 745 direction Mazières en G.	110
	100,5	Y rue	↗	oblique vers la rue à droite (30 3,5T ch de Bel Ebat))	50
	100,6	T rue	→	tourne à droite dans le chemin de Bélébat ()	90
	100,7	en bas	←	tourne à gauche dans un chemin (blocs de pierre au départ)	180
	100,9	+ rues		à droite 150m: ④ Super U + ⑧ Pharmacie	
	100,9	+ rues	↑	on coupe une rue pour continuer en face dans un chemin () qui passe à gauche du Moulin des Affaires	140
	101,0	T rue	←	arrivé à une rue, la remonter vers la gauche ()	130
9	101,1	maison n°15		ven 01:21 / ven 23:40 CONTRÔLE n° 9 / dans la n° 15	
	101,1	après n°15	→	tourne à droite dans une petite rue (sauf engins agricoles / à 100m) qui bientôt devient chemin puis sentier	1000
	102,1	T D 745	←	vers la gauche sur la route	70

les numéros sur fond rose-orangé ① ② ③ renvoient au document "Ressources" dans lequel chaque ressource, commerce, ... est décrit plus en détail



= nourriture (restaurant, boulangerie, épicerie, distributeur de baguettes, ...)

= boisson (épicerie, bar, robinet, cimetière, ...)

= abri (gîte, camping, hangar, auvent, abri-bus, abri-écoliers, ...)

Les lignes de "services", sur fond bleu clair

exemples: distributeur bancaire, pharmacie

autres lignes d'infos sur fond gris



des infos diverses peuvent aussi être fournies